

2 Chargés de projets urbanisme H/F

Temps complet | 1 Poste permanent | 1 contrat de projet de 3 ans

Catégorie A grade d'attaché

Candidature interne ou externe

Poste accessible aux agents de même niveau relevant d'autres filières (intégration directe) et/ou lauréat d'examen ou de concours.

Date limite pour candidater : **le 9 décembre 2022**

La direction de l'urbanisme et du foncier est chargée d'élaborer les 7 Plans Locaux d'Urbanisme Infra communautaire, de finaliser les procédures de planification communales prescrites avant la création de la communauté d'agglomération et de suivre et faire évoluer les documents d'urbanisme applicables ainsi qu'accompagner la structure porteuse du SCOT du Pays du Cotentin.

Dans ce cadre, au sein de l'unité planification et sous la responsabilité de son responsable, vous suivrez l'élaboration et l'évolution des documents de planification en collaboration les membres de l'équipe et en transversalité avec les différents services de la communauté d'agglomération.

MISSIONS

- Suivi et/ou pilotage de l'élaboration et de l'évolution des documents de planification :
 - Rédaction des cahiers des charges d'études et des actes administratifs
 - Recueil de données nécessaires aux études
 - Coordination et suivi des interventions des bureaux d'études
 - Animation de réunions de travail avec les élus et les partenaires
 - Participation à la création de support de communication
- Suivi du contentieux en lien avec le service juridique
- Participer à la définition des orientations du territoire en matière de planification
- Participer à la réalisation d'études territoriales, à l'exploitation et à l'analyse de données
- Participer à la l'identification des enjeux de territoire et à la construction d'outils adaptés, en cohérence avec les plans et projet de l'agglomération (PCAET, PDU, PLH, Schéma d'accueil des entreprises...) et le SCOT du Cotentin.
- Participer à l'élaboration des projets communautaires notamment leurs déclinaisons règlementaires
- Conseil règlementaire et juridique et accompagnement des élus dans la mise en œuvre de leurs projets d'aménagement

PROFIL RECHERCHÉ

| Bac + 3 minimum aménagement du territoire, urbanisme ou architecture |

- Sensibilité aux SIG
- Connaissances de l'environnement territorial et des enjeux liés aux stratégies de développement des territoires
- Connaissances juridiques, notamment en droit de l'urbanisme
- Maîtrise des techniques de conduite de projets
- Sens des responsabilités : suivi juridique et respect des délais des procédures
- Qualités relationnelles et rédactionnelles, capacité d'analyse et de synthèse
- Capacité de conseil, d'accompagnement et d'animation

RÉMUNÉRATION

. Statutaire + régime indemnitaire

. Avantages : l'Amicale du personnel, Cdas50, participation mutuelle

Des questions ?

Laurent KIES – Directeur Général Délégué - Pôle de proximité et aménagements - 06.87.35.01.59

Brigitte LAMY – Directrice urbanisme et foncier – 02.33.88.15.48

POUR CANDIDATER

Adressez votre CV et votre lettre de motivation à M. Le Président sous la référence **DMD 2022-287**

Date prévisionnelle des entretiens : **Entre le 2 et le 6 janvier 2023.**

préférence par mail à
recrutement@lecotentin.fr

ou par courrier à
Direction parcours agent
Hôtel Atlantique – Boulevard Felix Amiot – BP 60250
50102 CHERBOURG-EN-COTENTIN

Plus d'infos : www.lecotentin.fr